SAINT NAZAIRE

le magazine

Élections municipales
les 23 et 30 mars

Z'airs de fête de mars à septembre

Le projet de rénovation de la gare sur les rails

Un pollinarium au Jardin des Plantes

Votre minimag' culturel

www.mairie-saintnazaire.fr

MARS **2014** • **N° 274**

ville**dynamique**

Mille chœurs pour un regard p.3
Brèves d'actualité p.4
François Rebours, adepte du vélo couché p.5
Nouvelle édition de Z'Airs de fête p.6
Brèves d'actualité p.8
Un concours sur les petits jardins p.9
Croisements numériques p.10

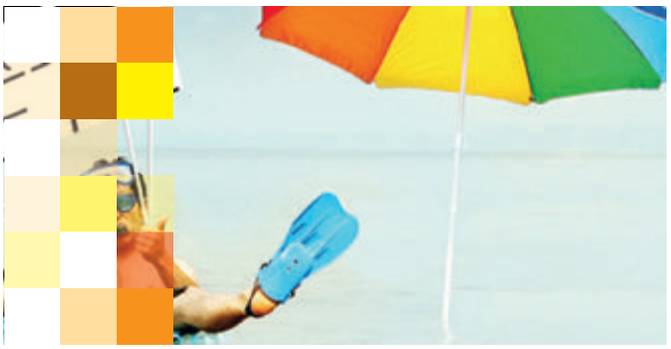

ville**àvivre**

Traitement spécial pour la laisse de mer p.12
Construction innovante pour Silène p.13
Brèves p.14
Le projet de la future gare p.15
Remaniement cadastral sur Saint-Marc-sur-Mer p.16
Un pollinarium au Jardin des plantes p.17

ville**pourtous**

Les élections, mode d'emploi p.18
Brèves près de chez vous p.20
Expressions politiques p.22

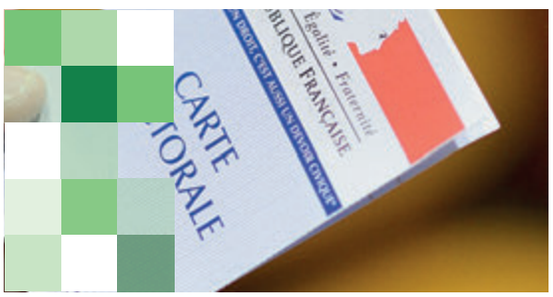

Minimag

DÉCOUVERTE : installation sonore au LiFE p.II
LOISIRS : lectures à voix haute à la Médiathèque p.VII
PRATIQUE : Les horaires des marées p.VIII

SAINT-NAZAIRE LE MAGAZINE N°274 MARS 2014 - PLACE FRANÇOIS BLANCHO 44600 SAINT-NAZAIRE - **ÉDITEUR :** MAIRIE DE SAINT-NAZAIRE. **DIRECTEUR DE PUBLICATION :** JOËL BATTEUX. **CO-DIRECTRICE DE LA PUBLICATION :** CÉLINE DUTHIL. **RÉDACTEUR EN CHEF :** BERNARD GLOTIN. **PHOTOGRAPHES :** MARTIN LAUNAY, CHRISTIAN ROBERT, GUY TOUBLANC, DOMINIQUE MACEL ET MARIE-CHRISTINE GOURDON. **ONT COLLABORÉ À CE NUMÉRO :** SANDRINE BELLIOT-LE COCQ, LAURENCE HOARAU, BRUNO LEDUC, FABIENNE LE GOFF ET HÉLÈNE LOPES. **RELECTURE :** NATHALIE DAGOREAU. **MAQUETTE :** GRAPHITTI COMMUNICATION GRAPHIQUE. **MISE EN PAGE :** LE SQUARE D. **IMPRIMERIE :** ROTO AISNE SOCIÉTÉ NOUVELLE. IMPRIMÉ SUR PAPIER ISSU DES FORÊTS GÉRÉES DE FAÇON DURABLE. **DISTRIBUTION :** 43 000 EXEMPLAIRES.

Comme chaque année, les chorales nazairiennes se mobilisent pour lutter contre les maladies de la vue. Deux grands concerts sont programmés les 22 et 23 mars.

→ **Mille chœurs pour un regard**

donner de la voix pour la vue

« **Mille chœurs pour un regard** » est le premier événement choral en France. Il permet au plus grand nombre de chorales et de chœurs de chanter leur répertoire dans toute la France au profit de l'association Retina France, reconnue d'utilité publique.

UN ÉVÉNEMENT SOLIDAIRE

En 2013, c'est 550 concerts qui ont été donnés au profit de la Recherche Médicale en Ophtalmologie financée par Retina, et 1 600 chorales qui ont donné de leur voix pour le plus grand bonheur du public et des adhérents malvoyants.

Ces concerts permettent de financer des programmes de recherche dont les axes principaux sont : la compréhension du développement de l'œil au cours de l'embryogénèse, la thérapie génique qui est l'espoir de traitement des maladies de la rétine, les facteurs de croissance, les greffes de cellules rétiniennes et le génotypage

Assister aux concerts « **Mille chœurs pour un regard** », c'est l'occasion de passer un agréable moment et de faire un don pour la recherche. Sentons-nous tous concernés chanteurs et spectateurs, pour participer et vaincre les maladies de la vue qui peuvent nous toucher un jour (rétinite pigmentaire ou Dégénérescence Maculaire Lié à l'Âge).

A Saint-Nazaire, en l'**Eglise Notre Dame d'Espérance**, vous pourrez assister cette année à deux grands concerts réunissant chacun quatre chorales de la région nazairienne soit 440 choristes au total.

Le samedi 22 mars à 20h30, vous entendrez Kaléidos-songs, la chorale de la Maison de quartier de la Bouletterie, le groupe de chants de marin Vent Arrière, et la chorale Chœur d'Arti-show.

Le dimanche 23 mars à 16h ce sont les Amis de la Chanson, la chorale liturgique de Notre Dame d'Espérance, la chorale des Jardins, et la chorale Forgissimo qui assureront le spectacle.

Entrée : 7 euros avec le programme offert.
Plus d'infos sur l'association : www.retina.fr

Conservatoire

Audition danse sur Mickael Jackson

Le collectif Nca, en collaboration avec le Conservatoire de danse et de musique de Saint-Nazaire, organise une audition les 6 et 7 mars dans l'optique d'organiser un hommage à Michael Jackson (Michael Jackson Tribute). Ces auditions se dérouleront entre 17h30 et 20h30 au Conservatoire.

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter Charlène au 06 68 97 09 01 ou Yannick au 06 99 09 99 29.

Fédération des Maisons de quartier

Soliaë, chantier d'insertion

La Fédération des Maisons de quartier encadre un chantier d'insertion permettant l'accompagnement de 10 personnes en démarche d'insertion professionnelle. Sur ce chantier, le support Soliaë permet de réaliser de la culture florale et vous propose chaque semaine un bouquet de fleurs dans l'esprit du développement durable et de l'économie sociale et solidaire. La saison printemps/été démarrera le 4 mars. Abonnez-vous (plusieurs formules possibles).

Renseignements au 02.40.22.78.70 ou FMQ@siege.fmq-saintnazaire.fr

La Soucoupe

Tournoi de futsal féminin

La Maison de quartier de la Chesnaie organise à La Soucoupe un tournoi de futsal féminin le mercredi 12 mars 2014, il est ouvert aux filles de tous âges. De 14h à 17h, tournoi réservé aux moins de 16 ans et de 18h à 22h aux plus de 16 ans.

Inscriptions gratuites des équipes (cinq joueuses + une remplaçante) dans les Maisons de quartier de la Chesnaie, Trébale et Bouletterie. Ou au 06 86 65 13 59.

Chants de marins

« Vent Arrière » a dix ans

Le groupe « Vent Arrière » a été lancé en octobre 2003 à la Maison de Quartier de Kerlédé qui est resté son port d'attache. Depuis, il a bourlingué dans toute la région et même au-delà animant des fêtes maritimes à Noirmoutier, au Croisic, à Pornichet, à La Turballe, à Pornic... et à l'occasion du dernier record SNSM sur les quais nazairiens.

Le groupe comporte une trentaine de matelot(e)s à parité hommes/femmes. Son répertoire est très varié, plus de 90 chants de marins modernes ou traditionnels et maintenant des créations originales du groupe.

Pour fêter son anniversaire, il donnera deux concerts le vendredi 4 avril à la salle Jacques Brel. Matinée à 15h (entrée 4 €) ; soirée avec la participation du groupe AELIG à 20h30 (entrée 6 €). Les billets seront disponibles à partir du lundi 24 mars à la Maison de Quartier de Kerlédé. Cette manifestation verra aussi la sortie du second CD du groupe : « Nos mouettes aiment bien les chants d'marins », disponible lui aussi à la Maison de Quartier.

Contact : 06 76 91 99 81 ou sur le site www.vent-arriere.com

→ Le vélo couché, une révélation pour ce jeune Nazairien

la nouvelle vie de François Rebours

A 25 ans, François Rebours est un adepte du vélo couché. Dans quelques mois, le Nazairien, atteint d'une maladie chronique, prendra la route pour gagner le Népal.

Vous l'avez sûrement croisé un jour : sur le front de mer nazairien, en centre-ville, en Brière, près de Paris ou encore dans les lacets de l'Alpe d'Huez ou du col du Galibier. En moins d'un an, François Rebours a parcouru 10 000 kilomètres à bord de son vélo couché. Une grande passion pour cet employé chez Airbus depuis trois ans. Mieux, une révélation : durant son adolescence, on lui décèle une maladie chronique rhumatismale qui lui paralyse le bas du dos. Champion de bi-cross à l'époque, François Rebours n'a pas d'autres choix que de raccrocher le vélo. C'est durant l'hiver 2012 qu'il découvre le vélo couché. Plus confortable et ne procurant aucune douleur à son dos, François enquille les kilomètres à Saint-Nazaire, dans l'agglomération puis dans les Alpes françaises l'été dernier. *« J'aime le risque et le dépassement de soi. Je trouve mon compte dans les moments forts. »*

VIVRE EN AUSTRALIE

L'été prochain, le Nazairien va relever un nouveau défi. Aller voir le Népal ! Rien que ça ! 15 000 bornes pour quinze mois de vélo couché passés sur les routes suisses, autrichiennes, tchèques, hongroises, ukrainiennes, russes, mongoles et, enfin, himalayennes ! *« En raison des routes impraticables durant l'hiver, je serai obligé de faire une pause de trois mois en Ukraine »* lâche-t-il. Ce passionné de modélisme ne laisse rien au hasard : étude des itinéraires et cours de russe auprès de l'association nazairienne France-Russie font partie désormais de son quotidien. *« Depuis mai dernier, j'ai mis en place une hygiène de vie pour ne plus souffrir. Je me suis intéressé à l'alimentation, à l'écoute de mes émotions. Et cela fonctionne. Grâce au mental, je suis capable d'encaisser une fatigue importante. Je me suis trouvé une nouvelle voie. »*

Une fois son périple achevé, François Rebours ne compte pas sauter dans un avion pour revenir à Saint-Nazaire. Son défi ne s'arrêtera pas sur les pentes de l'Himalaya. *« Dans la foulée, je souhaite aller vivre en Australie pour y passer notamment mon brevet de pilote d'hélicoptère. Les débouchés là-bas sont importants et le climat chaud est conseillé pour ma maladie. »*

Plus qu'une nouvelle voie, c'est une nouvelle vie que s'apprête à vivre François Rebours.

Courant mars, mise en ligne de son site internet : www.veloarebours.com

→ **Evénement**

comme des Z'airs de Fête **dans l'air !**

Dès le 13 mars et jusqu'en septembre prochain, les animations de Z'airs de Fête s'installent à Saint-Nazaire. Organisées par la Ville, elles sont gratuites et ouvertes à tous.

Théâtre de rue, bal populaire, jeux sportifs, danse, animations autour de l'eau et accrobranche sans oublier « La Ferme en ville... » Z'airs de Fête est de retour pour une nouvelle édition toujours aussi éclectique.

Cette année encore, Z'airs de Fête ira à la rencontre des Nazairiens pour leur proposer de partager des moments festifs, artistiques, ludiques et parfois insolites au gré de leurs balades.

En centre-ville ou à Saint-Marc, la plupart des animations sont programmées aux périodes de vacances scolaires ou de longs week-ends. Z'airs de Fête ce sont également de nombreux rendez-vous estivaux pour ponctuer l'été.

EN ROUTE POUR L'AVENTURE

Cette nouvelle édition de Z'airs de Fête s'ouvre, en mars, avec une bonne dose d'aventure. Selon leur âge, les Nazairiens pourront s'amuser sur des engins à roulettes en tous genres et escalader un mur de 10 m de haut. En avril, l'aventure se poursuivra sur l'eau avec la fabrication de moulins à vent et de bateaux en papier sans oublier la pêche aux canards ou encore une partie de bataille navale géante.

En mai, c'est dans les airs que chacun pourra faire le plein de sensations fortes avec une tyrolienne et huit ateliers tous plus acrobatiques les uns que les autres.

Enfin, en juillet, on se reposera, Place de l'Amérique Latine, transformée en station balnéaire pour accueillir les jeux du casino et du cirque et les jeux d'eau, les pieds dans le sable.

ENTREZ DANS LA DANSE

Z'airs de Fête c'est aussi la danse sous toutes ses formes. En avril, la 3e édition du grand bal populaire permettra aux enfants de 3 à 10 ans de démontrer leur savoir-faire, avant de convier les parents et le public à entrer à leur tour dans la danse.

La danse sera également à la carte en août

avec la danseuse et comédienne Giulia Arduca, ses quinze thèmes d'improvisations et ses quinze musiques différentes, le tout orchestré par le public.

DU RIRE ET DE L'IMPERTINENCE

Les Z'airs de Fête provoqueront encore une fois de grands éclats de rire avec trois spectacles de rue en juillet et en août. C'est Anorak Compagnie, avec son spectacle « Le groin dans les étoiles » qui lancera les hostilités avec une fable burlesque et absurde. Pas de jaloux : tout le monde en prendra pour son grade !

Un peu plus tard, on se lâchera avec « Zanzibar », un énergumène qui vaut le détour. Enfin, on rejoindra Madame Louise de la Baraudière et sa petite troupe complètement déjantée pour un spectacle original mêlant chant, musique, cirque et virtuosité.

UNE FERME EN VILLE

Pour la première fois à Saint-Nazaire, une ferme va s'installer en plein centre-ville.

En septembre prochain et en présence de nombreux animaux, « La Ferme en ville » proposera, le temps d'une journée, de faire découvrir à toute la famille, les activités agricoles, le rôle de l'agriculture et des agriculteurs dans l'agglomération.

Cet événement est organisé par la Ville et la CARENE, en partenariat avec la Chambre d'agriculture de Loire-Atlantique et l'association Lagrène.

6 mois d'animation, 10 événements

Mars

Du 13 au 15 : Z'airs de jeux sportifs (parcours ludique), Place de l'Amérique Latine

Avril

Le 12 avril : Bal populaire, Halle sud

Le 26 avril : Z'aire d'eau (animations autour de l'eau), Place François-Blancho

Mai

Les 30 et 31 : Z'aires d'attractions (accrobranche), Esplanade des Droits de L'Homme et du Citoyen

Juillet

Le 9 : Le Groin dans les étoiles (théâtre de rue), Plage de M. Hulot

Du 10 au 12 : Z'aires de jeux (animations de rue), Place de l'Amérique Latine

Le 23 : Zanzibar se lâche (théâtre de rue), Plage de M. Hulot

Août

Le 6 : Madame et sa croupe (théâtre de rue), Plage de M. Hulot

Le 20 : Danse à la carte (Danse de rue), Plage de M. Hulot

Septembre

Le 27 : La Ferme en ville

Encombrants

Tout ce qu'il faut savoir

Si vous résidez en centre-ville, la collecte des encombrants est effectuée 1 fois par mois : soit le 3e mercredi, le 3e jeudi ou le 3e vendredi en fonction des secteurs d'habitation.
Si vous habitez en dehors du centre-ville, les collectes se déroulent également une fois par mois, mais sur simple appel téléphonique : soit le 1er lundi, le 2e lundi, le 1er mercredi, le 2e mercredi ou le 1er jeudi (toujours selon votre secteur d'habitation). Donc, si vous souhaitez vous débarrasser de vos encombrants, appelez le n° Azur 0810 110 570 ou au 02 51 76 13 22, au plus tard la veille de la collecte avant midi... et n'oubliez pas de les déposer devant chez vous la veille au soir.
Pour rappel, le calendrier des jours de collecte a été distribué avec le numéro de janvier : si vous ne l'avez pas eu ou perdu, vous avez la possibilité d'en retirer un à l'accueil de la CARENE
**** Pour connaître vos jours d'encombrant, vous pouvez également consulter le site de la CARENE (www.agglo-carene.fr).***
**** 4 avenue du Commandant L'Herminier, à Saint-Nazaire.***

Association

Les blouses roses recherchent des bénévoles

L'association les Blouses Roses a pour mission de distraire les malades de tout âge, du bébé à la personne âgée. Créée en 1944, l'association est composée de plus de 4316 bénévoles répartis dans 74 comités, qui interviennent dans 546 hôpitaux et maisons de retraite et dans 250 villes. En 2012, 688 350 malades et personnes âgées ont pu bénéficier de ses 72 588 demi-journées d'animations. L'association est apolitique et non confessionnelle. Elle est reconnue d'Utilité Publique depuis 1967 et agréée par le Ministère de la Jeunesse, de la Recherche et de l'Éducation Nationale. Un comité vient de se créer sur le secteur de Saint-Nazaire et compte huit personnes. L'association est à la recherche de nouvelles blouses roses.
Plus de renseignements : Odile Pietronave au 02 40 58 36 07 ou Anne-Marie Bauny au 02 40 97 53 95.

École Diwan

Fest-noz salle Jacques Brel

Le samedi 29 mars, le comité de soutien de l'école Diwan de Saint-Nazaire organise son Fest-noz annuel à la salle Jacques Brel. Les enfants de l'école Diwan de Saint-Nazaire ouvriront le fest-noz dès 20h30 avec des chansons en breton. Puis, se succèderont sur scène les groupes « AtHôJizZ », « Trio Gwan », « Trio Alcon » et « Cantaud-Hellou ».
Entrée 6.50 Euros, gratuit moins de 13 ans. Organisation : Strollad Skoazell Diwan Sant Nazer. Tel 02 40 53 46 09.

Port de Saint-Nazaire

2e édition du Trophée Boat Builder

Cette année encore les étudiants de la licence Cadre Commercial du Nautisme de l'IUT de Saint-Nazaire valorisent la filière nautique par une activité conviviale et technique sur le port de Saint-Nazaire. Le 12 avril, des professionnels du milieu nautique et des étudiants passionnés par cette discipline se réuniront le temps d'une journée (de 9h30 à 18h) pour construire une embarcation et s'affronter sur le plan d'eau du port de Saint-Nazaire. Cet événement est l'occasion pour les entreprises de la filière nautique de venir à la rencontre de jeunes motivés, représentant leur avenir. Pour les étudiants, il s'agit d'une opportunité unique d'entrer en contact avec les fleurons de l'industrie naval locale, et de créer des rencontres entre étudiants et professionnels.
Informations : http://www.trophee-boatbuilder.univ-nantes.fr

Sport

Les 30 ans du Best triathlon

Pour fêter les 30 ans du club et du triathlon à Saint-Nazaire, Le BEST Triathlon organise un week-end sportif les 24 et 25 mai prochains. En plus de la journée traditionnelle le 25 mai consacrée aux épreuves de triathlon, aura lieu le 24 mai à 15h le Quadrathlon Audacity. Cette épreuve consistera en un mini-triathlon relais (découverte) suivi d'un Run & Bike par équipes de 3 à travers le Bois Joalland, le Parc paysager et le front de mer. Les équipes de 3 devront être composées de la même entreprise, collectivité, école ou encore de la même famille. Une épreuve ludique et conviviale juste pour le plaisir.
Pour plus de renseignements : http://www.best-triathlon-saint-nazaire.com

→ Un concours lancé par l'atelier

petits jardins, grandes idées

Du 4 mars au 5 avril, l'atelier, le centre d'informations sur les projets urbains de Saint-Nazaire, lance un concours autour de l'aménagement des petits jardins. Un concours ouvert aux Nazairiens qui ont su organiser leur jardin en joignant l'utile à l'agréable.

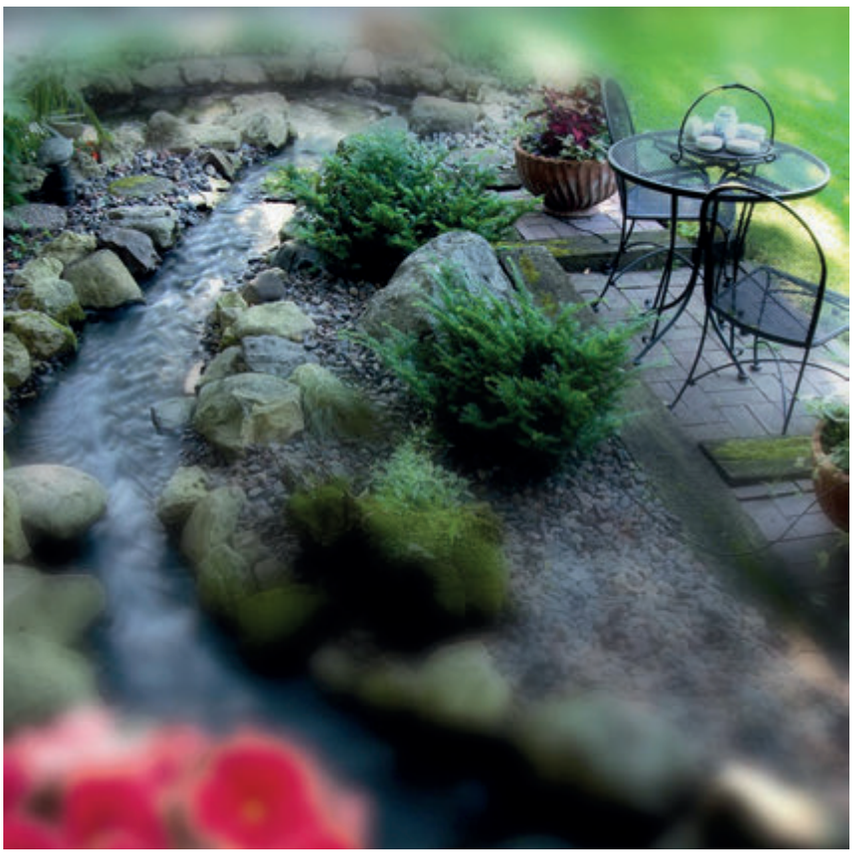

Les impératifs d'économie de l'espace nous invitent à habiter des quartiers de plus en plus compacts. A Saint-Nazaire, la grande majorité des maisons datant de la reconstruction possède un petit jardin. Entendez petit jardin par une surface ne dépassant pas les 500 m² (maison comprise). Objectif de ce concours, montrer qu'il est possible d'optimiser cet espace malgré sa petite taille, de l'utiliser pour plusieurs fonctionnalités et de valoriser le végétal pour aménager les séparations avec les habitations voisines.

Ce concours est ouvert à tous les Nazairiens qui souhaitent faire partager leurs idées d'aménagement et leur ingéniosité.

Concrètement, un jury présélectionnera douze candidatures puis en récompensera six. Premier prix : un week-end pour deux personnes au choix : à Angers avec visite de Botanica ou bien à Chaumont-sur-Loire avec visites des jardins de Chaumont (hôtel trois étoiles, dîner et petit-déjeuner compris). Second et troisième prix : un bon d'achat d'une valeur de 150 euros dans une pépinière ; du 4e au 6e prix : un manuel pratique du petit jardin « Comment tirer le meilleur parti de l'espace disponible ? » d'Andrew Wilson.

Pour participer, il suffit présenter son jardin avec photos, texte ou croquis à l'appui. Téléchargez la fiche d'inscription sur le site de la ville : www.mairie-saintnazaire.fr, rubrique urbanisme ; ou envoyez un mail à atelier@mairie-saintnazaire.fr ou par téléphone au 02 40 66 91 24. Date limite de candidature le samedi 5 avril. En mai, une exposition présentera les propositions primées et sélectionnées.

L'atelier est situé 16, avenue de la République.

Un atelier le 12 avril

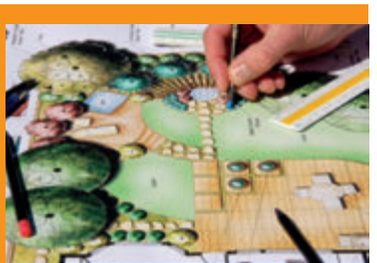

Dans le cadre des portes ouvertes des serres municipales qui se dérouleront le samedi 12 avril à Avalix, un atelier intitulé « Dessine-moi un jardin » se tiendra de 10h à 12h30. Un paysagiste spécialisé dans l'aménagement des petits espaces interviendra pour donner quelques conseils pratiques : quelles essences sont les plus adaptées aux jardins du littoral atlantique ? Quels aménagements pour quels usages ? Comment retrouver la fonction nourricière du jardin ?

Atelier sur inscription au 02 40 66 91 24. Nombre de places limité.

→ **Expositions, spectacles, conférences et ateliers du 27 mars au 9 avril**

connectez-vous à Crois numériques

Du 26 mars au 9 avril, la 9e édition de « Croisements numériques » proposée par l'École d'arts de la Ville et de nombreux partenaires vous invite à un parcours artistique et culturel inédit. Le festival s'adresse à tous les publics, jeunes et adultes, curieux ou avertis.

En une décennie, le numérique a bien évolué. Chacun se l'est approprié dans le cadre de ses loisirs ou de ses activités professionnelles. Pour cette édition, amateurs et professionnels des domaines artistiques, techniques ou scientifiques vous proposent de partager et de dialoguer autour du numérique, de ses pratiques, des questions de société qui lui sont associées, de vivre des expériences sonores et visuelles. Venez découvrir des expositions, participer à des ateliers, vivre des performances, suivre des conférences ou assister à des spectacles. Artistes, étudiants, élèves, enseignants, animateurs s'associent pour faire partager leur savoir-faire, leurs expériences et leur regard.

EXPOSITIONS

Du 27 mars au 9 avril à la Galerie des Franciscains :
Philip Griffiths, tour à tour musicien et performeur, est l'artiste invité pour Croisements numériques 2014. L'artiste participe depuis 2004 à la conception des interventions sonores du collectif et questionne les notions d'espaces publics, de territorialités, de circulations et d'identités. Philip Griffiths emploie le dispositif Sound Delta qui explore le rapport du son à l'espace. Le spectateur, équipé d'un casque audio et d'un terminal, se déplace dans l'espace et sa traversée donne lieu à la contemplation d'un vaste paysage sonore au gré d'une infinité de points d'écoute. Son et espace fusionnent en une réalité augmentée et poétique qui fait naître une série de climats sonores éphémères et invisibles.

Galerie des Franciscains du 27 mars au 09 avril : huit étudiants de 4e et 5e année de l'École supérieure des Beaux Arts de Nantes Métropole présentent leurs installations d'art numérique dans la Galerie des Franciscains. Pour cette 9e édition, ils interrogent le lieu, son histoire et sa réverbération. Ils mettent en valeur son architecture, ses qualités sonores. Leurs créations entrent en résonance avec le lieu qui les accueille et offrent l'occasion de percevoir cet espace, à travers d'autres regards.

Galerie de l'école d'arts : l'espace Culture multimédia de l'école d'arts est un lieu où les productions numériques prennent forme. Le temps de Croisements numériques, films d'animation, créations 3D, dessins réalisés sur palette graphique, musique assistée par ordinateur, photographies et vidéos s'installent au cœur de l'école d'arts. Des productions qui s'appuient sur des thématiques, des histoires ou encore sur l'imaginaire de la ville et qui se côtoient pour constituer un ensemble riche qui montre la

ements

création numérique pratiquée dans de nombreux ateliers.

Toutes les autres expositions sur www.mairie-saintnazaire.fr

ANIMATIONS-ATELIERS

« Faire du son avec une console Nintendo DS », *« créer un jeu vidéo »*, assister à une démonstration imprimante 3D, découvrir le dessin assisté par ordinateur, se faire maquiller virtuellement, bidouiller sa télécommande... autant d'animations et d'ateliers proposés tout au long du festival.

Le détail des animations sur www.mairie-saintnazaire.fr

CONFÉRENCES-RENCONTRES

A la Médiathèque, le mercredi 26 mars de 14h30 à 18h : des acteurs locaux (Le Fab, le Nautile, Snalis) présentent leurs activités et parlent bidouille, bricolage informatique ou fabrication numérique. Pour adultes et adolescents.

A l'école d'arts le jeudi 3 avril de 19h à 20h30 : numérisation de vidéos d'artistes dans la collection du Frac Pays de la Loire : Le Frac acquiert chaque année des œuvres d'art contemporain constituant ainsi une collection publique. Quelle place occupe la vidéo d'artistes ? Quelles sont les raisons de la numérisation de ces fonds ?

Au Fab, 30, rue de la Paix et des Arts le mardi 8 avril de 17h30 à 18h30 : visite de l'atelier numérique du Fab qui propose une exploration des pratiques numériques autour de la fabrication. A l'heure de la l'imprimante 3D, soyez curieux.

Les autres conférences/rencontres sur www.mairie-saintnazaire.fr

PERFORMANCES-SPECTACLES-CONCERTS

A la Galerie des Franciscains le 5 avril à 18h30. « The mood of noise ». Cchwet propose une performance au milieu de Nintendo DS synchronisées, accompagnée d'un dispositif d'effets sonores. « The mood of noise » ou « L'humeur du bruit » comme un vrombissement analogique, tantôt rythmique, tantôt dissonant, le tout trituré de façon singulière. Présenté par Morgane Doré (alias Cchwet), artiste sonore nazairienne.

Tous les spectacles et performances sur www.mairie-saintnazaire.fr

Pratiques artistiques et médiations numériques

Le mardi 1er avril, l'association ping, en co-réalisation avec l'école d'arts de la ville de Saint-Nazaire et la médiathèque Étienne Caux propose une journée de rencontres professionnelles en direction des acteurs locaux. Elle est composée de plusieurs ateliers de sensibilisation au multimédia et de pratiques en direction d'un public de professionnels et d'adultes. Trois axes seront abordés : la question du partage de contenus culturels par l'intermédiaire d'un réseau local, la transmission d'une pédagogie et des animations en direction des plus jeunes autour de la question des fablabs, du reconditionnement et du recyclage d'ordinateurs considérés comme obsolètes. La journée se poursuivra par un café pédagogique, ouvert à tous, à la médiathèque Étienne Caux. Le débat portera sur la figure du hacker comme acteur de notre société numérique.

Infos et inscriptions sur www.parcoursnumeriques.net

La TRiBU partenaire de « Croisements numériques »

Depuis 4 ans, la radio La TRiBU (106.9) est partenaire du festival. Elle réalise des émissions en direct, des portraits d'artistes et différents sujets. C'est une manière pour elle de sensibiliser sa jeune tribu à la création et à la culture numérique. Pendant la durée du festival, la TRiBU déplace ses studios et se place au cœur de l'évènement, fait découvrir les expositions et teste les ateliers pour ses auditeurs.
Rendez-vous en direct dès le mercredi 26 mars de 15h à 18h à la Galerie des Franciscains pour l'ouverture du festival, le samedi 29 mars aux mêmes heures et au même endroit pour découvrir les artistes qui exposent et le mercredi 2 avril à la Médiathèque Etienne Caux.

→ Nettoyage des plages

traitement spécial pour la laisse de mer

Garde-manger notamment pour les oiseaux, amortisseur de vague et « bloqueur de sable », la laisse de mer ne doit pas être supprimée car elle joue un rôle vital sur les plages. Ce qui n'empêche pas de nettoyer le sable avec soin.

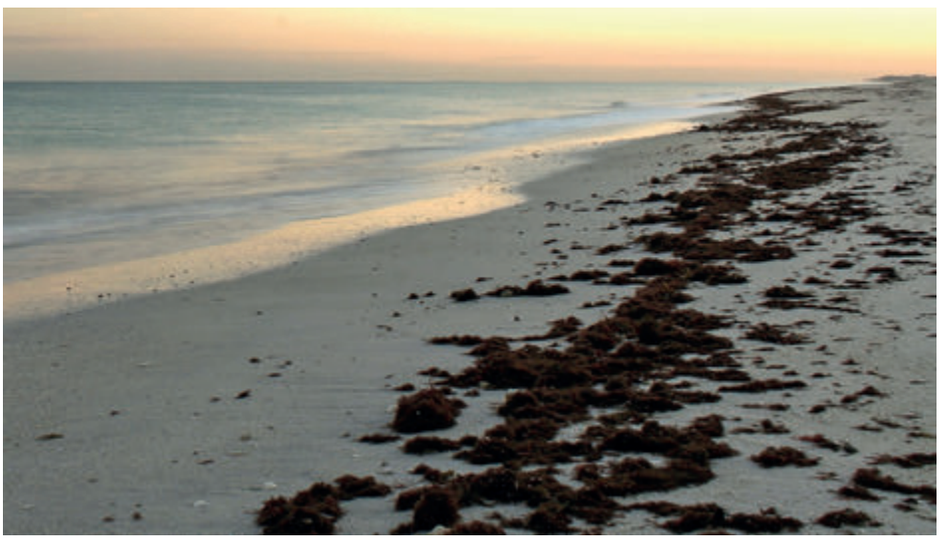

Tout le monde peut en faire le constat. Lorsque la marée se retire ou après une tempête, un dépôt se forme sur la plage. C'est la « laisse de mer » qui joue un rôle majeur : elle est constituée essentiellement d'algues, de coquillages et de micro-organismes vivants qui assurent au quotidien le repas des oiseaux, des alevins, des crabes, des insectes... Elle a également pour fonction d'amortir les vagues, de diminuer l'érosion et de retenir le sable. Malheureusement, de plus en plus souvent, la laisse de mer est également souillée par les déchets qui doivent être enlevés... mais eux seuls ! Car supprimer intégralement la laisse de mer porterait atteinte à l'écosystème de la plage.

UN NETTOYAGE SUR-MESURE

Ainsi, le service Espaces verts-Propreté publique de la Mairie a mis au point un nettoyage « sur-mesure », alternant interventions manuelles et mécaniques pour rendre les plages plus propres. Concrètement, des équipes de l'association d'insertion APIE sont sur place tous les jours à partir de juin et jusqu'en septembre, afin d'enlever à la main les bouteilles en plastique, les bouts de bois, les filets de nylon, les sacs... Sur la même période et selon les conditions météo, une cribleuse passe sur les cinq grandes plages nazairiennes (sur les autres plages, l'engin ne peut pas passer), pour tamiser le sable. Enfin, un râteau goémonier * vient supprimer deux à trois fois par an les plus gros éléments. Sans oublier les 80 corbeilles de plages mises en place à partir d'avril qui permettent à chacun de conserver une étendue de sable accueillante... pour profiter des premiers rayons de soleil !

**attelage agricole muni d'une herse et d'un sac.*

Les chiens sont les bienvenus jusqu'au 31 mai

Bonne nouvelle pour nos compagnons. Désormais, les chiens tenus en laisse sont autorisés sur les plages jusqu'au 31 mai et ensuite à partir du 1er octobre : soit trois mois de plus par rapport au réglement précédent. Pour autant, les devoirs des maîtres restent bien sûr les mêmes : ramasser les déjections de son animal, les mettre dans un sac en plastique avant de le déposer dans une des corbeilles de plage. Pour rappel : ne pas faire ce geste citoyen est passible de procès-verbaux et d'amendes (35 €).

→ **Acadia, un nouveau programme de Silène sur Ville-Ouest**

une construction innovante

Acheter une maison de qualité, à prix abordable et en toute sécurité, c'est ce que propose Silène avec ACADIA, un programme innovant de maisons en bois sur Ville-Ouest.

ACADIA est un programme de 27 maisons contemporaines en bois dans le quartier Ville-Ouest Grenapin, réparti sur 4 îlots de 4 à 11 maisons. Il comprend 16 T4 en duplex ou triplex, 10 T3 en duplex, ainsi que 1 T2 de plain-pied. Toutes les maisons disposent d'un jardin clos aménagé, avec terrasse bois au sud devant la cuisine. Toutes ont un stationnement privatif, certaines un garage ou un carport.

Les maisons, conçues par le cabinet d'architectes TETRARC, sont fabriquées par BOALIA, le spécialiste aquitain de la construction modulaire en bois. Ce système constructif allie la qualité d'une fabrication artisanale en atelier et la rapidité de montage de modules entièrement équipés : 10 mois seulement sont nécessaires pour livrer une maison prête à habiter, à la fois confortable, écologique et performante en matière énergétique (label Bâtiment de Basse Consommation). Les maisons sont équipées de chaudières gaz individuelles.

UNE ACCESSION ABORDABLE ET SÉCURISÉE

L'offre de Silène est destinée à tous ceux qui souhaitent devenir propriétaires d'une maison de ville à prix abordable. La maison T4 de 82 m² est vendue à partir de 172 900 € TTC, la maison T3 de 72 m² est proposée à partir de 148 300 € TTC (maison et terrain compris, TVA 5,5%).

Les acquéreurs peuvent bénéficier du coup de pouce de la CARENE avec un prêt à taux zéro allant jusqu'à 25 000 € pour une famille avec enfant(s) (sous conditions de ressources). Par ailleurs, Silène est signataire du Pacte Propriété Abordable, la charte régionale de l'Union sociale pour l'habitat, qui engage les promoteurs dans 6 domaines : le conseil et l'accompagnement, l'information pendant les travaux, le respect des délais de livraison, le service après-vente, la qualité et le prix, les garanties de rachat et de relogement.

PREMIÈRE TRANCHE LIVRÉE EN 2015

L'opération est commercialisée en 3 tranches. La première concerne 11 maisons T3 et T4 situées rue Pitre Grenapin.

Contact : 02 53 48 44 44.
Informations sur :
www.silene-habitat.com

Appel à documents d'époque et témoignages

A l'occasion de ses 90 ans, Silène souhaite collecter des documents et témoignages pour constituer une mémoire sur la vie dans les HLM des années 50 à 80 (constructions, emménagements, vie quotidienne dans le logement et la résidence, animations de quartier). Ils serviront aussi à illustrer différents supports sur l'histoire de Silène, présentés lors de l'évènement « Bol d'Air » de septembre.

Photos, films, récits, anecdotes sont à adresser par courrier à : **Silène / 90 ans 17 rue Mendès France – BP 63 – 44602 Saint-Nazaire cedex. www.silene-habitat.com. Tél. 02 53 48 44 44. ou par mail : 90ans@silene-habitat.com**

Centre Information Jeunesse

Forum jobs d'été le 22 mars

Le Centre Information Jeunesse organise son « Forum Jobs d'été » le samedi 22 mars, de 10h à 13h et de 14h à 17h, à Agora 1901, 2 bis rue Albert de Mun.
Cette nouvelle édition propose aux jeunes un accompagnement dans leur recherche à travers plusieurs espaces et ateliers : rencontres avec des employeurs, petites annonces, législation du travail, info et conseils, atelier de rédaction de CV, association et bénévolat.
Le CIJ vient de sortir un nouveau guide « Trouver un job ». Cette brochure répondra à toutes vos questions et vous permettra de passer de l'idée à la réalisation. Elle ne contient pas d'offres en direct et se propose d'aider le jeune à organiser sa recherche, elle recense les pistes à explorer en déclinant les secteurs qui recrutent l'été, donne les adresses utiles et aborde également le droit du travail.
Disponible gratuitement au Centre Information Jeunesse
Centre Information Jeunesse,
25 bd Victor Hugo Saint-Nazaire.
Tel: 02 44 73 45 10 wwwcijstn.fr
Ouvert les lundis et jeudis de 13h30 à 18h00, les mardis de 9h à 19h et les mercredis et vendredis de 9h à 12h et de 13h30 à 18h.

L'ATELIER SANTÉ VILLE

vous informe…

… sur les déchets de soins

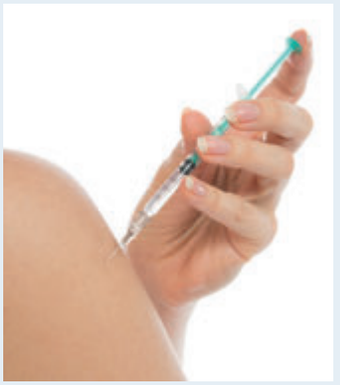

Aiguilles, seringues, lancettes, stylos, cathéters… servent aux patients qui s'auto-administrent un traitement médical sur prescription (injection d'antidiabétique, d'anticoagulants…).

Une fois utilisés, ces instruments ou objets piquants, coupants ou tranchants sont appelés des DASRI (Déchets d'Activités de Soins à Risques Infectieux). Les DASRI sont considérés comme dangereux car ils exposent l'entourage du patient et les professionnels de la collecte des déchets à des risques d'infections ou d'inquiétude en cas de blessure avec du matériel potentiellement contaminé.

Quelles précautions prendre ?

Un mini-collecteur sécurisé (boîte à aiguilles) est remis aux patients concernés en pharmacie. Utilisé correctement, il évite les accidents :

- après chaque soin, le patient dépose les DASRI dans la boîte
- entre les soins, la boîte à aiguilles doit être fermée provisoirement et stockée dans un endroit ventilé, à l'abri de la chaleur et hors d'atteinte des enfants
- une fois remplie, la boîte à aiguilles doit être fermée définitivement et rapportée dans les 3 mois dans un point de collecte autorisé (à localiser sur www.dastri.fr).

Rappel : que faire des médicaments non utilisés ou périmés ?

De manière générale, il est recommandé à toute personne ayant fini un traitement de rapporter en pharmacie ses médicaments non utilisés dans leur emballage (inutile de rapporter des emballages sans médicaments !). Ce système de collecte permet une destruction sécurisée des médicaments rapportés et évite leurs rejet dans la nature, les accidents domestiques dûs à une mauvaise utilisation ainsi que tout trafic à l'étranger ou revente illégale.

En savoir plus :
N° vert (serveur vocal interactif) : 0 800 664 664
Agence Régionale de Santé des Pays de la Loire : www.ars.paysdelaloire.sante.fr
Ministère de la santé : www.sante.gouv.fr

Génie civil

Une journée sur le développement durable

L'association « Les escales en Génie civil » composée d'étudiants en première année de l'université Nantes-Saint-Nazaire organise une journée de rencontres et de débats autour du développement durable le 12 mars, de 8h30 à 17h30 à Gavy, au sein des amphithéâtres C et D. De nombreux professionnels du génie civil interviendront durant cette journée. ***Entrée libre.***

Stran

Une ligne accessible supplémentaire

Si hélYce dans son ensemble est complétement accessible aux personnes à mobilité réduite, il y avait des améliorations à apporter sur les autres lignes de bus. Ainsi, après la ligne U1 en 2013, la ligne U3 (Halles de Penhoët / Gare SNCF / Saint-Marc La Source) va voir à son tour tous ses arrêts aménagés et équipés d'abris, avec la création de quais bus. C'est le quartier de Prézégat qui sera le premier bénéficiaire de ces travaux au printemps. Pour rappel, ce quartier est également desservi par de la ligne SPP (SPéciale Prézégat) tous les dimanches matin afin d'accéder à la Gare et au Centre-Ville de Saint-Nazaire, tout particulièrement pour le marché.

→ **Accessibilité, accueil et confort des usagers**

une **gare modernisée** pour 2017

Véritable serpent de mer depuis très longtemps, le projet de modernisation de la gare SNCF est enfin devenu une réalité. De nombreux aménagements vont être entrepris jusqu'en 2017 pour garantir un meilleur accueil des usagers.

La vétusté de la gare datant de 1955, la défaillance de ses conditions d'accueil et la croissance des échanges dans le cadre de la métropole Nantes-Saint-Nazaire, ont conduit la Communauté d'Agglomération de la Région Nazairienne et de l'Estuaire (CARENE), en partenariat avec la Région des Pays de la Loire, le Conseil général de la Loire-Atlantique, la Ville de Saint-Nazaire, Réseau Ferré de France (RFF) et la SNCF/Gares et Connexions, à engager une réflexion quant à la modernisation et à l'extension de la gare ferroviaire.

Avec deux millions de passagers par an, Saint-Nazaire-Nantes est la deuxième ligne la plus fréquentée de la région.

La convention de financement signée récemment entre la CARENE, la Région et Réseau Ferré de France permet désormais de lancer les études d'avant-projet. La modernisation de la gare SNCF s'achèvera en 2017.

La CARENE pilotera ce projet d'un montant estimé à 15, 3 millions d'euros. Répartition : 29 % pour la Région, 11 % pour le Département, 17 % pour la CARENE, 9 % pour la Ville, 14 % pour l'État, 7 % pour les fonds Feder, 10 % pour RFF et 3 % pour la SCNF.

Les escaliers fixes desservant les quais seront mis en conformité. Il est prévu de remplacer les deux escalators par des rampes de 60 m de long avec 10 % de dénivelé. Elles seront couvertes. Ces équipements présentent l'avantage d'être accessibles à une majorité de personnes, mêmes très encombrées. Pour les non valides ou moins valides, deux ascenseurs permettront d'accéder aux quais.

UN ACCÈS DIRECT PAR LE NORD

La passerelle desservant les quais sera rallongée pour offrir un accès côté Trignac avec un escalier et un ascenseur donnant sur un parvis. Le parking, en cours d'aménagement, sera doublé et pourra accueillir 350 véhicules. Ce parking permettra aux usagers de la gare arrivant du nord d'éviter l'entrée de ville et d'accéder directement à la gare. Un dépose minute pour les particuliers ainsi qu'un stationnement pour taxis et autocars seront aménagés. Des bornes d'information et des automates viendront compléter ce dispositif. Les automobilistes arrivant du nord ou du sud Loire n'auront pas à traverser la voie ferrée pour prendre le train.

À l'intérieur de la gare, le bâtiment sera réaménagé et optimisé, sans être agrandi. Il pourra accueillir de nouveaux commerces. Un espace voyageur sera créé au-dessus des quais. L'espace de vente actuel sera conservé. Concernant l'accès sud, l'escalier situé sur le boulevard Willy-Brandt sera reconstruit avec des marches moins hautes. L'ascenseur sera changé pour pouvoir accueillir des personnes à mobilité réduite avec un fauteuil. La façade du bâtiment sera habillée et les stationnements et dépose minute refaits.

→ **Remaniement cadastral sur le secteur de Saint-Marc-sur-Mer**

répondre aux **besoins actuels**

Une opération de remaniement cadastral sera entreprise sur une partie de la commune de Saint-Nazaire, dans le secteur de Saint-Marc-sur-Mer, à partir du mois de mars.

POURQUOI REMANIER LE CADASTRE ?

En raison de son imprécision le plan cadastral de la commune de Saint-Nazaire, secteur de Saint-Marc-sur-Mer, ne répond plus aux besoins actuels. L'administration, s'appuyant sur une loi du 18 juillet 1974, a décidé d'entreprendre, au frais de l'État, la réfection d'une partie du plan cadastral sur une superficie de 180 hectares. Les travaux débuteront à partir de ce mois de mars et se poursuivront jusqu'en avril 2016.

COMMENT S'EFFECTUE-T-IL ?

Le remaniement cadastral permet l'élaboration de feuilles cadastrales nouvelles, en remplacement des anciens plans. Le remaniement du plan est réalisé par le service du cadastre du Centre Des Impôts Fonciers de Saint-Nazaire.

Les géomètres devront parcourir le terrain, parcelle par parcelle, pour reconnaître les limites avec le concours des propriétaires et selon les indications que ces derniers leur fourniront. Il est toutefois signalé que les litiges entre riverains ne sont pas de la compétence du cadastre mais des tribunaux civils.

La confection des nouveaux plans s'effectue à l'aide de procédés topographiques plus modernes qui améliorent la précision du plan.

A la fin des travaux, chaque propriétaire concerné sera informé par courrier des nouvelles désignations cadastrales. Le nouveau plan ainsi que les documents annexes seront déposés à la mairie pendant un mois pour consultation. A la fin de cette période, les géomètres seront présents à la mairie pendant une semaine, à la disposition des propriétaires afin de leur donner les explications voulues ou recueillir leurs éventuelles observations.

Les géomètres procéderont, en se rendant éventuellement sur les lieux, aux rectifications nécessaires. Toute modification ultérieure ne pourra intervenir qu'aux frais des intéressés.

PARTICIPATION DES PROPRIÉTAIRES

Les agents géomètres du cadastre se présentant sont munis d'une carte professionnelle. Les propriétaires peuvent ainsi s'assurer de leur identité.

Si vous êtes sollicité par les géomètres du cadastre, il vous appartiendra de leur donner toute information facilitant la délimitation des propriétés. La coopération de chacun est essentielle pour mener à bien cette opération, d'autant qu'à l'issue des travaux les documents cadastraux seront réputés conformes à la situation actuelle et mis en service.

→ « Spores et études »

mise en place d'un pollinarium

Depuis l'automne, le Jardin des Plantes teste un pollinarium. Composé de plantes sauvages, il a pour objectif de prévenir la présence de pollen dans la région. Il sera opérationnel en 2015.

Depuis un demi siècle, le nombre de personnes allergiques au pollen ne cesse d'augmenter au niveau national et Saint-Nazaire ne déroge pas à la règle. En plus, les citadins sont plus touchés par ce phénomène que les ruraux. A l'arrivée du printemps, mouchoirs et éternuements occupent le haut de l'affiche. *« Déjà, nous avons des capteurs situés en haut des immeubles »,* explique Jean Camus, technicien aux espaces verts, *« qui fournissent des informations sur la présence de pollen mais trop tardivement »*. C'est pourquoi la création d'un pollinarium aux Jardins des Plantes s'est avérée une idée judicieuse : un projet naturel et peu coûteux.

COMMENT ÇA MARCHE ?

Jean Camus travaille à son élaboration depuis 2011, *« le pollinarium regroupe différentes plantes sauvages dans un espace à l'abri du vent, aux conditions favorables, afin qu'elles fleurissent avant les autres situées en pleine nature. Nous obtenons des résultats 15 à 35 jours plus tôt que les capteurs ».* Chaque jour, un jardinier va surveiller, collecter le pollen au moment de la floraison et envoyer ses informations à l'Agence Régionale de la Santé et à l'Association Agréée Surveillance de la Qualité de l'Air. Les personnes allergiques et les médecins allergologues sont alertés en temps réel par l'intermédiaire d'une newsletter, les patients peuvent alors recevoir préventivement leurs traitements anti-inflammatoires, une démarche plus efficace et moins coûteuse. Elle permet d'éviter l'absentéisme scolaire et professionnel.

EXPÉRIMENTATION

Entre la formation, le choix des plantes et leurs collectes, la mise en place d'un pollinarium a demandé du temps, *« c'est vraiment un concept novateur, c'est Claude Figureau, botaniste nantais, qui en est le créateur. Je me suis rendu à de nombreuses réunions pour m'informer et me former »,* explique Jean Camus. Ensuite, il a fallu rendre le projet concret et collecter les fleurs, *« ça n'a pas été simple, car nous avons une formation horticole. Là, nous avons à faire à des plantes sauvages. Nous avons dû choisir les espèces et les trouver. Nous avons battu campagne dans un rayon de 30 kms pendant plusieurs jours ! ».* Les espèces ont été choisies en fonction de leur pouvoir allergisant.

Réalisé depuis l'automne, le pollinarium nazairien va fonctionner pendant une année à titre expérimental et il sera en activité à compter de janvier 2015. Vous pouvez déjà le découvrir, auprès de la Maison des Hôtes, au jardin des Plantes. Encore une année de patience, et bientôt nez bouchés, yeux qui grattent et éternuements ne seront plus qu'un mauvais souvenir pour vous !

→ Municipales 2014

élections, mode

Les dimanches 23 et 30 mars, plus de 47 000 Nazairiens seront appelés aux urnes pour les élections municipales. Lors de ce scrutin, vous élirez vos conseillers municipaux mais aussi, pour la première fois, vos conseillers communautaires. Rappel des règles simples pour pouvoir exercer son droit de vote.

QUI PEUT VOTER ?

Pour voter, il faut être inscrit sur la liste électorale de la commune ou, pour les citoyens de l'Union Européenne, sur la liste complémentaire (pour pouvoir voter en 2014, il fallait s'inscrire avant le 31 décembre 2013).

QUAND ? OÙ ?

Les élections auront lieu le 23 mars et en cas de second tour, le 30 mars. Pour ces 2 dimanches, les 47 bureaux de vote nazairiens seront ouverts de 8h à 18h.

49 conseillers municipaux pour 67 097 habitants

Les conseillers municipaux sont élus pour 6 ans et renouvelés intégralement au scrutin de liste à deux tours (communes > 1000 habitants). La liste contient autant de candidats que de postes à pourvoir.
Au plus tôt le vendredi et au plus tard le dimanche suivant le scrutin, le Conseil municipal nouvellement élu se réunit pour procéder à l'élection du Maire et de ses adjoints ; Art 2122-4 *«Le Conseil municipal élit le maire et les adjoints parmi ses membres, au scrutin secret () et à la majorité absolue. »*

COMMENT VOTER ?

Le jour du scrutin, se présenter dans le bureau de vote muni d'une pièce d'identité, obligatoire et, si possible, de la carte d'électeur. Pour savoir quelle pièce d'identité présenter pour voter le jour des élections, consulter vosdroits.service-public.fr/
N. B. : si vous êtes titulaire d'une procuration, vous devez vous rendre dans le bureau de vote de la personne à la place de laquelle vous votez et fournir votre propre pièce d'identité.

LE VOTE EST SECRET

Afin « de garantir le caractère secret et personnel du vote », l'électeur doit obligatoirement se rendre dans l'isoloir

VOTRE BUREAU DE VOTE

Sur votre carte électorale figurent le numéro et l'adresse de votre bureau de vote.
Peut-être comptez-vous parmi les 12 875 Nazairiens qui recevront une carte électorale autour de la mi-mars :

- si vous vous êtes inscrit sur la liste électorale en 2013
- si vous changez de bureau de vote (si vous avez déclaré en mairie votre changement d'adresse ou si vous êtes concernés par le redécoupage électoral).

Des bureaux de vote accessibles

Les bureaux de vote doivent pouvoir accueillir dans de bonnes conditions les personnes en situation de handicap. Quand les bâtiments abritant les bureaux de vote ne sont pas accessibles, ils sont équipés d'une rampe.

Procurations, n'attendez pas le dernier moment

Vous êtes absent lors du 1er tour et/ou du 2e tour et vous souhaitez mandater une personne qui votera à votre place le jour du scrutin ?
Il vous faut dans ce cas établir une procuration, délivrée par le Tribunal d'Instance, le commissariat de police, la gendarmerie

d'emploi

de votre domicile. Cette procuration doit mentionner les prénom, nom/ nom de jeune fille, date et lieu de naissance, adresse du mandataire.

Attention : cet électeur doit être inscrit sur la liste électorale de la commune et ne peut détenir qu'une seule procuration sur le territoire national.

A savoir : Ce formulaire est accessible depuis http://service-public.fr/ ou http://www.mairie-saintnazaire.fr/mairie/demarches-administratives/elections/ à remplir directement sur ordinateur, à imprimer et à apporter, **muni d'une pièce d'identité, à l'une de ces 3 autorités habilitées.**

Un seul bulletin de vote, deux listes de candidats

L'élection des conseillers communautaires au suffrage universel direct a lieu aux mêmes dates que le scrutin municipal. Concrètement, deux listes de noms figureront sur les bulletins de vote : l'une pour les candidats au Conseil municipal et l'autre pour les candidats au Conseil communautaire.
À savoir : tous les candidats au Conseil communautaire doivent être également candidats au Conseil municipal. Ainsi, lorsque l'électeur nazairien glissera son bulletin de vote dans l'urne, il saura précisément quels candidats ont vocation à siéger au sein de l'assemblée délibérante de la CARENE.

LE DÉPOUILLEMENT

Le dépouillement a lieu en public, en présence des membres du bureau, des délégués des candidats et des électeurs qui souhaitent y assister. Il est effectué par des scrutateurs désignés par le bureau parmi les électeurs présents et, à défaut d'un nombre suffisant, par le bureau de vote.

Pour y participer, il convient, le jour du scrutin, de se faire connaître auprès du président de son bureau de vote, d'être électeur dans la commune et d'être présent dans le bureau de vote avant sa fermeture, à 18 heures précises.

60 conseillers communautaires

A la suite des élections de mars 2014, le nombre des conseillers communautaires au sein de la CARENE va passer de 57 à 60, pour une meilleure représentativité des 10 communes en fonction de leur nombre d'habitants. Les 60 sièges vont se répartir ainsi :

- Besné : 3
- Donges : 5
- La Chapelle des Marais : 3
- Montoir-de-Bretagne : 5
- Pornichet : 6
- Saint-André-des-Eaux : 4
- Saint-Joachim : 3
- Saint-Malo-de-Guersac : 3
- Saint-Nazaire : 23
- Trignac : 5

REDÉCOUPAGE ÉLECTORAL : GARANTIR LE BON DÉROULEMENT DES SCRUTINS

Afin que les opérations de vote se déroulent dans le respect des dispositions réglementaires, décision a été prise au Conseil municipal du 28 juin 2013 de :

- **Créer un bureau de vote supplémentaire à l'école Chateaubriand**
- **Rééquilibrer certains lieux de vote, par répartition des électeurs**
- **Transférer les bureaux de l'école Escurat à la nouvelle école Andrée-Chédid**
- **Transférer les 24e et 25e bureaux vers l'école Rebérioux (pour cause de travaux à l'école Blum)**
- **Les électeurs des 26e, 27e et 28e bureaux, situés auparavant à l'école Herriot Boncour, voteront sur le même site dans les locaux de l'école Madeleine Rebérioux. (entrée allée Anita Conti).**

PERMANENCES

adjoints de quartier

Arlette Mousseau - *Adjointe quartiers Saint-Nazaire Ouest*
Le mardi de 10h à 12h à l'Espace civique Jacques Dubé.
Le vendredi de 10h à 12h au Point municipal des quartiers Ouest, 57 boulevard Broodcoorens.

Gaëlle Benizé-Thual - *Adjointe Méan-Penhoët-Herbins*
Le samedi de 9h30 à 11h30 à la Mairie annexe de Méan-Penhoët.
Et du lundi au vendredi sur rendez-vous pris en Mairie.

Catherine Tesseyre - *Adjointe Immaculée*
Du mardi au vendredi de 10h à 12h à la Mairie annexe de l'Immaculée. Du mardi au vendredi de 14h à 17h sur rendez-vous.

Françoise Lestien - *Adjointe front de mer-Gavy Océanis*
Tous les jeudis de 15h à 17h sur rendez-vous à l'Hôtel de Ville.

Alain Manara - *Adjoint quartiers Saint-Nazaire Nord*
Du mardi au jeudi de 16h à 18h au Point municipal : 02 40 00 54 80. Sur rendez-vous pris à l'Hôtel de Ville.

Pascale Clément - *Adjointe Centre-ville-Ville Port-Petit-Maroc*
Tous les mercredis de 16h à 17h30 à l'Hôtel de Ville sur rendez-vous.

Jacqueline Perrin - *Adjointe Saint-Marc-sur-Mer*
Le mercredi de 14h à 16h30. Le samedi matin (sur rendez-vous) et le reste de la semaine après 18h (sur rendez-vous).
À la Mairie annexe de Saint-Marc-sur-Mer.

élus de proximité

Régine Le Bail - *Élue de proximité Kerlédé-Trébale*
Contact : 02 40 00 41 30

Martine Picard - *Élue de proximité Petit Caporal-Berthauderie-Robespierre*
Le jeudi de 16h à 18h à la salle du Petit Caporal.

Jean-Marc Allain - *Élu de proximité Prézégat*
Le troisième mercredi de chaque mois de 17h à 19h, Espace Georges Brassens.

Véronique Gauthier - *Élue de proximité Avalix*
Le lundi de 15h à 17h à la Maison de quartier d'Avalix.

02 40 00 40 00 **Accueil Mairie**
02 40 00 41 30 **Secrétariat de l'Hôtel de Ville**
02 40 66 48 23 **Mairie annexe de l'Immaculée**
02 40 91 90 84 **Mairie annexe de Saint-Marc-sur-Mer**
02 40 22 51 41 **Mairie annexe de Méan-Penhoët**
02 40 00 54 80 **Point municipal Saint-Nazaire Nord**
02 40 11 11 94 **Point municipal Saint-Nazaire Ouest**

Rentrée scolaire 2014/2015

Pour inscrire votre enfant
Prenez rendez-vous à l'espace-famille

Votre enfant entre au CP ou fera en septembre prochain sa toute première rentrée scolaire. Contactez l'espace-famille pour prendre rendez-vous.

- ***Enfants de grande section déjà scolarisés à Saint-Nazaire dans une école publique, pour le passage en CP et inscription des frère(s) et sœur(s).***

La période d'inscription ouverte fin janvier s'achèvera le vendredi 28 mars
Il est encore temps pour prendre rendez-vous par téléphone à l'espace-famille, au 02 44 73 44 35.

- ***Toutes les autres inscriptions***

Période d'inscription : à partir du 31 mars
Prise de rendez-vous à partir du lundi 17 mars par téléphone à l'espace-famille, au 02 44 73 44 35.

L'espace-famille à votre service

Toutes les inscriptions liées à l'environnement scolaire (écoles publiques maternelles et primaires, restaurants scolaires, accueils périscolaires, accueils occasionnels) s'effectuent dans les bureaux de l'espace-famille.
espace-famille, 31 av Léon Blum. tél 02 44 73 44 35
Ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h (fermé le jeudi de 8h30 à 10h30).
Arrêt bus HélYce « Hôtel de ville »

S'informer, payer les activités, consulter son compte famille sans se déplacer, c'est possible 24h/24 sur le site de la ville. www.mairie-saintnazaire.fr – espace-famille

Courtil-Brécard

Première phase terminée

Programmée pour recevoir 230 logements, un groupe scolaire et une salle de quartier, la ZAC (Zone d'aménagement concerté) du Courtil-Brécard est désormais bien avancée. Cette opération, conduite par la SONADEV, est située dans les Hauts de Saint-Marc-sur-Mer. La première phase des travaux, autour du groupe scolaire Chateaubriand, arrive à son terme. Des derniers aménagements seront réalisés en mars, afin de finaliser les circulations et le stationnement aux abords de l'école, ainsi que la signalétique.
Concernant la seconde tranche de l'opération, c'est le groupe Gambetta qui a été retenu : un ensemble de 15 maisons groupées va être réalisé, ainsi qu'un petit collectif de 5 logements. La commercialisation de l'ensemble est prévue pour la fin d'année, avec une livraison envisagée pour la fin 2016. Enfin, les 9 derniers lots libres sont mis en commercialisation dès ce mois-ci.
Renseignements : Sonadev au 02 40 22 96 92

Méan Penhoët / Herbins

Le square Augustine Gendre, un parvis pour l'école

A Méan, les travaux pour le regroupement des écoles Ernest Renan et George Sand sont en cours. La réhabilitation sera achevée fin 2014. A l'angle des rues du Brivet, des Frères Monvoisin et Ernest Renan, l'espace vert attenant a été totalement réaménagé pour en faire un lieu convivial pour l'école et le quartier.
Parvis, aménagements ludiques, plantations, bancs, appuis-vélos, corbeilles, sentiers ...le chemin vers l'école est désormais plus pratique et plus agréable.
Ce joli coin de verdure à partager, ouvert sur le quartier, avait été dessiné avec l'équipe éducative, les parents d'élèves, les riverains et, bien entendu, le Conseil de quartiers, impliqué tout au long de la concertation. Un membre explique l'esprit qui anime le Conseil « Il faut toujours se poser la question au moment de travailler sur un projet : **qu'est-ce qui est important et utile pour l'habitant ?** *»*
Le nom d'Augustine Gendre a été retenu pour ce square. Augustine Gendre née Garçon fût la première directrice de l'école de filles George Sand en 1907 et 1908.

Emploi

La Ville recrute des Assistantes maternelles

La Ville recrute des Assistantes maternelles pour le service Petite Enfance (crèche familiale) de la Direction Enfance Education du Pôle Solidarités et Citoyenneté.
Missions : accueillir le ou les enfants confié(s) par la crèche familiale, être à l'écoute des parents, en garantissant une qualité d'accueil.
Conditions d'exercice du poste : posséder un agrément et habiter Saint-Nazaire.
Particularités du poste : le service Petite Enfance assure les rapports financiers et la gestion des contrats d'accueil.
Le matériel de puériculture aux normes de sécurité est fourni par la crèche familiale.

Les candidatures avec lettre de motivation et CV sont à adresser avant le 20 mars à : Monsieur Le Maire, Hôtel de Ville, Place François Blancho, 44600 Saint-Nazaire ou par mail à emplois@mairie-saintnazaire.fr

Rue de l'Hippodrome

Des plantations au pied des façades

Une grande première sur Saint-Nazaire va être réalisée dans le cadre de l'aménagement de la rue de l'Hippodrome : de petites fosses vont être créées au pied des façades, côté ouest, afin de pouvoir y faire pousser des fleurs. Une nouveauté réalisée en concertation avec les riverains qui se chargeront d'entretenir cet espace (sol et végétaux), implanté sur les trottoirs. Cet embellissement est accompagné d'une reconfiguration totale de la rue. Grâce à son nouveau statut de zone 30 et au rétrécissement de la chaussée, la vitesse des voitures y sera réduite. Des Acacias de Constantinople, au feuillage léger et la floraison rose, seront répartis entre environ quarante places de stationnement créées de part et d'autre de la voie. Sans oublier la pose de neuf candélabres. De son côté, la pinède sera terminée avec la plantation de 26 pins parasol. Cette coulée verte permettra de relier le centre-ville au Parc Paysager et au-delà, au Front de Mer. Une rampe d'accès dédiée aux personnes à mobilité réduite y sera également installée. Enfin, une placette dotée de quatre banquettes, des appuis-vélos, six corbeilles et quatre bancs viendront compléter ces aménagements, achevés à la fin du mois d'octobre.

expression politique

→ opposition

CENTRE-DEMOCRATE

BILAN DU MUNICIPE

On peut s'interroger sur l'utilité de l'opposition au sein du Conseil municipal, et il peut même nous arriver, à nous élus, de douter. Evidemment, notre vote ne peut pas empêcher la majorité de faire adopter ses délibérations. Mais cela aurait été stérile de nous opposer sans proposer des alternatives aux projets de la majorité municipale, notamment lorsqu'ils touchent à l'attractivité de notre cité, qui a perdu 1 800 habitants en 5 ans et ne parvient plus à attirer les jeunes ménages.

Ainsi nous sommes intervenus à plusieurs reprises sur :

- l'urgence de rénover et moderniser les écoles publiques, les équipements sportifs, la gare indigne d'une ville de 70 000 habitants.
- l'inadéquation de la politique de logement, en alertant sur le bétonnage galopant et en proposant une différenciation de l'offre pour palier notamment la désertification du centre-ville.
- les difficultés des commerçants très affectés par le stationnement payant, les longs travaux qui ont paralysé la ville (Hélyce, Cœur carré...) et le nouveau plan de circulation. Tous les mois, des enseignes disparaissent et les baux des magasins du Ruban bleu arrivant à échéance, les prévisions pour 2014 sont désastreuses.

Bien souvent aussi, nous nous sommes heurtés à des murs :

- Mur idéologique : en portant la parole des parents d'élèves scolarisés dans les écoles privées et qui payent leurs impôts à Saint-Nazaire. Il aura fallu attendre 2013, soit plus d'une décennie, pour que la majorité accepte de revaloriser le forfait scolarité des enfants du privé : un refus de légiférer dénoncé depuis 2 mandatures par le groupe centriste. Mais si la ville a régularisé son contentieux financier avec les écoles primaires, elle refuse toujours le principe d'un forfait pour les maternelles et le principe de mise à disposition public–privé des équipements sportifs, pourtant appliqué par le Conseil Général pour les établissements du secondaire : des principes d'équité pour tous les enfants de la commune.
- **Mur de la base sous-marine : dans laquelle la majorité s'obstine à vouloir transférer la salle Jacques Brel.** Une opération au coût exorbitant de 7,7 M€ qui vient s'ajouter aux millions déjà dépensés dans un édifice à la durée de vie préoccupante.

Malgré les difficultés, notre groupe a toujours eu à cœur de représenter ses électeurs (27 % des suffrages exprimés lors des dernières élections municipales) et d'être à l'écoute de tous les Nazairiens :

- En faisant part de leur indignation sur le manque de concertation avec les habitants ou sur les défaillances des services impliqués dans l'affaire de la famille recluse.
- En relayant leurs inquiétudes et leurs demandes lors de la mise en place de **la réforme des rythmes scolaires**.

Nous concluons ce municipe avec la certitude que la présence de l'opposition est importante et nécessaire car elle constitue un contre-pouvoir à celui du Maire. Elle permet de contrôler l'action de la majorité en place, d'informer les Nazairiens et d'émettre des opinions divergentes. Elle nous rend aptes à diriger à notre tour la cité.

Vos élus centristes : Emmanuel JAMES, Josette EMONIDES, Virginie BOUTET CAILLE, Patrick LE TALLEC – Tél. : 02 40 00 42 10

CHANGEMENT RADICAL

Le changement, c'est maintenant !

Le Maire sortant, profitant de ses dernières interventions publiques, va répétant qu'il faut de la durée pour agir, que tout changement d'équipe, sauf continuité partisane, fera perdre un mandat, 6 ans, à notre ville.

Non, M. Batteux, la durée n'est pas une condition d'accomplissement de projets fondateurs ou de grands changements. Tout au contraire et de tout temps, l'arrivée d'une équipe originale, interrompant le cours des habitudes et mobilisant autour de concepts inédits a permis d'avancer :

2 ans séparent l'ouverture en 1995 du service d'Amazon de son introduction en bourse et 5 ans de sa filiale française ; Facebook apparu en 2004, s'étend au monde en 2006 ; Twitter créé le 21 mars 2006, 500 millions d'utilisateurs en février 2012 ! Google fondée le 4 septembre 1998, premier moteur de recherche en juin 2000 ! Ils ont créé les bases d'une nouvelle économie mondiale.

Monsieur Batteux ne se rappelle visiblement pas, ni ses débuts, ni même son dernier mandat : il ne m'a fallu que 12 mois en 1983 pour mettre en place l'organisation nouvelle des transports et la Stran ! Le Paquebot, moins de 3 ans suffirent ; Hélyce fut achevé en 3 ans, etc. Est-ce pour cacher que ses 2e, 3e et 4e mandats n'ont pas connu de réalisations dont on se souvienne ? Les revenus de la commune s'étiolent, l'action au bénéfice de nos concitoyens doit prendre des voies omises jusqu'alors ! Contre un pessimisme généralisé, les Nazairiens doivent choisir le progrès, le changement que leur propose une nouvelle équipe non tenue à une continuité malsaine.

J.L. Garnier

DIVERS GAUCHE

Rêvons ensemble !

Nous faisons le rêve d'élu-e-s proches du peuple qui prendraient conscience de ce qu'est la misère, les fins de mois difficiles, la précarité, le mal logement, le fait de ne pouvoir se projeter dans l'avenir, d' attendre sous la pluie devant les associations caritatives rue Mme de Sévigné et agiraient pour la réduction des inégalités plutôt que de s'assurer carrières et comptes en banque.

Nous faisons le rêve d'une majorité qui retrouverait le bon sens plutôt que de se lancer dans des projets soit-disant « attractifs », - des tours Meteor, des « Ruban Bleu », des parkings payants Vinci - au lieu de répondre aux besoins criants d'une gare et d'une piscine dignes de ce nom. Nous les faire miroiter encore 3 ou 4 ans c'est long !

Nous faisons le rêve d'une majorité qui ne ferait pas de discriminations entre ceux qui pensent comme elle et à qui on donne allégeance et les autres qu'elle qualifie seulement de donneurs de leçons quand ils font des propositions. Des élu-e-s qui comprendraient que la démocratie ne se décrète pas de façon descendante voire condescendante.

Nous faisons le rêve d'une ville d'hommes et de femmes qui vivraient en harmonie avec ce qui les entoure, industries, services, fleuve, mer, nature, dans le respect d'une faune et d'une flore diversifiées, d'arbres fruitiers et de potagers sur l'espace public et non de pelouses synthétiques. D'hommes et de femmes pour lesquels le lien social ne serait pas que virtuel, qui investiraient les maisons de quartiers et notre riche tissu associatif.

Roseline Amelot et Nathalie Bruneau

→ majorité

PARTI SOCIALISTE

A L'HEURE DU CHOIX

Saint-Nazaire a une tradition de fraternité qui oblige à inventer sans cesse de nouvelles solidarités et à porter des projets de développement pour protéger ceux qui en ont besoin, pour soutenir ceux qui le demandent et pour créer des richesses afin de les répartir entre tous. Dans le respect de l'histoire de Saint-Nazaire et des valeurs de gauche qui fondent l'action municipale depuis 1925, nous avons ainsi accompli les grandes lignes du PDD voté en 2008 tout en gardant un endettement inférieur à la moyenne nationale, ce qui laisse des marges de manœuvre pour continuer d'investir, garder gratuit le temps péri éducatif et ne pas augmenter les impôts.

En 6 ans, nos décisions en matière d'investissement ont permis d'injecter plus de 180 millions d'euros dans l'économie locale donc dans le soutien aux entreprises et à l'emploi ; nous avons su garder nos services en régie et développer le service public sans rien privatiser ; nous avons remis (presque) à flot le patrimoine scolaire, nous avons installé pour de bon les Conseils de quartier, non comme un gadget de démocratie participative mais comme une méthode d'élaboration de projets.

La crise de 2008 nous a obligé à redoubler d'attention pour nos concitoyens les plus fragiles et chacun sait que la crise économique et sociale n'est pas finie. Elle est encore une réalité violente pour nombre de Nazairiens ce qui nous a obligé à adapter toutes nos politiques sociales et éducatives pour tenir compte des nouveaux enjeux en matière de pauvreté, d'accès aux soins, à l'éducation, aux loisirs. Même si notre bassin d'emploi sort la tête de l'eau comparé à d'autres, (nous venons de retrouver le niveau d'emploi que nous avions en 2008), même si nous espérons d'autres bonnes nouvelles du côté de nos industries, l'expérience nous enseigne que rien n'est jamais acquis.

Quand l'heure du choix viendra (fin mars !), je vous invite à regarder avec lucidité ce que la majorité municipale a fait et à vous poser la question : Saint-Nazaire est-elle plus belle, plus solidaire, plus forte pour affronter l'avenir aujourd'hui qu'elle ne l'était hier ? Sachez que les élus socialistes continueront d'agir pour davantage de fraternité parce que c'est l'histoire de la ville, pour davantage d'attractivité parce que c'est une condition de la réussite de Saint-Nazaire, pour davantage de qualité de vie, d'écoute et de dialogue, parce que c'est une exigence de tous ses habitants.

Christophe COTTA Président du groupe socialiste
cottac@mairie-saintnazaire.fr

EUROPE ÉCOLOGIE LES VERTS

Nous sommes une partie de la terre, elle fait partie de nous

Nous voici arrivés à la dernière tribune politique de ce mandat, à la veille de nouvelles élections municipales. Nous avons choisi pour l'occasion de laisser place à la poésie.

En 1854, le grand chef blanc à Washington offrit d'acheter une large zone de territoire indien et promit une « réserve » pour le peuple indien. Le chef Seattle lui répond. Cette réponse est-elle réalité ou fiction ? 1854 ou 21e siècle ? Il n'y est pas question de réchauffement climatique ou d'énergie nucléaire, encore moins de transition écologique, mais la poésie de ce texte parle d'elle-même, l'essentiel y est.

« Comment pouvez-vous acheter ou vendre le ciel, la chaleur de la terre ? L'idée nous paraît étrange. Si nous ne possédons pas la fraîcheur de l'air et le miroitement de l'eau, comment est-ce que vous pouvez les acheter ?

Chaque parcelle de cette terre est sacrée pour mon peuple. Chaque aiguille de pin luisante, chaque rive sableuse, chaque lambeau de brume dans les bois sombres, chaque clairière et chaque bourdonnement d'insecte est sacré dans le souvenir et l'expérience de mon peuple. La sève qui coule dans les arbres transporte les souvenirs de l'homme rouge...

Nous sommes une partie de la terre, et elle fait partie de nous. Les fleurs parfumées sont nos sœurs ; le cerf, le cheval, le grand aigle, ce sont nos frères. Les crêtes rocheuses, les sucs dans les prés, la chaleur du poney, et l'homme – tout appartient à la même famille.

Aussi lorsque le grand chef à Washington envoie dire qu'il veut acheter notre terre, demande-t-il beaucoup de nous. Le grand chef envoie dire qu'il nous réservera un endroit de façon que nous puissions vivre confortablement entre nous. Il sera notre père et nous serons ses enfants. Nous considèrerons, donc, votre offre d'acheter notre terre. Mais ce ne sera pas facile. Car cette terre nous est sacrée.

...Il n'y a pas d'endroit paisible dans les villes de l'homme blanc. Pas d'endroit pour entendre les feuilles se dérouler au printemps, ou le froissement des ailes d'un insecte. Mais peut-être est–ce parce que je suis un sauvage et ne comprends pas. (...) »

Contact : mousseaua@mairie-saintnazaire.fr

PARTI COMMUNISTE

Pour la dernière tribune éditée par ce numéro de Saint-Nazaire Magazine, je voulais faire un bilan mais je me suis dit un bilan a-t-il besoin d'être publié ?

Quitte à trop souvent s'attribuer ce qui ne vous appartient pas forcément, je suis persuadé que le bilan ne peut être que global, il est à mettre au compte d'une union de la gauche, de ses différences qui ont très souvent fait sa force.

Je voulais aussi parler de la commune de ce territoire qui représente le premier échelon de la démocratie locale.

La commune constitue le pivot de l'organisation territoriale « le cœur battant de notre république ». A l'heure de la métropolisation et des grandes rivalités qui ne manqueraient pas de s'organiser, la commune est le socle véritable de l'exercice de la souveraineté populaire du contrôle citoyen, au moment où intervient l'exigence d'une véritable démocratie participative, il ne faudrait pas vider le contenu de son intervention.

Je voulais aussi intervenir sur mes inquiétudes ; j'ai souvent décrit à travers cette tribune les conséquences de cette politique dite de compétitivité qui conduit à réduire, détruire l'emploi, prétendre que le coût trop élevé du travail justifie toutes les stratégies pour l'abaisser.

En additionnant les chômeurs, les précaires, les salariés en dessous ou au niveau du SMIG, nous aurions plus de 60 % de la population qui pourrait être active. Le dividende, son niveau toujours plus élevé a créé une véritable dictature du résultat, l'homme s'il est un frein à sa croissance devra forcément disparaître.

Nous connaissons le résultat de cette stratégie du capital : misère, pauvreté, exclusion ne cessent de progresser dans une France où les progrès techniques, technologiques ont en quelques années permis des mutations industrielles, sociales et médicales qui ne devraient pas se concevoir sur un socle de pauvreté et de détresse.

Pour ce qui concerne notre territoire, je sais qu'il reste encore beaucoup à faire, les besoins des populations, qu'ils soient éducatifs, sportifs, culturels, associatifs ne manquent pas. La politique municipale en accord avec la population se doit de prendre en compte ces exigences. La commune c'est ça, l'aménagement d'un territoire en réponse aux besoins. Il s'agit moins de présenter un catalogue de propositions mais au contraire de donner à la population les moyens d'expression de ses besoins, si les Conseils de quartiers sont de bons points d'appui, il reste encore beaucoup à faire pour une véritable intervention citoyenne qui ne peut et ne doit pas rester une simple incantation.

Voilà c'est ma dernière contribution à ce magazine, demain sera un autre jour et je reste persuadé que les communistes amélioreront encore le sens de leur participation à l'union de la gauche à Saint-Nazaire dans l'intérêt exclusif des habitants.

Christian Saulnier, Président groupe communiste.

Escal'Atlantic

L'aventure des paquebots

Saint-Nazaire

Embarquez dans la magie de navires de légende.

Explorez les ponts et les coursives, observez la mer, découvrez les objets de collection, trésors du *Normandie* ou du *France*. Au cœur d'une **histoire palpitante**, dans les pas des passagers d'hier, quel sera votre voyage ?
Le parcours d'Escal'Atlantic invite à découvrir l'univers **des grands transatlantiques**. De la vie quotidienne des passagers aux secrets de la salle des machines, petits et grands seront acteurs de leur visite.

Trésor des paquebots :
200 objets de collection,
interrogez-les sur leur histoire.

Au fil des coursives,
découvrez de nouvelles sensations.

L'armateur c'est vous !
Gérez votre compagnie,
votre flotte, vos lignes...

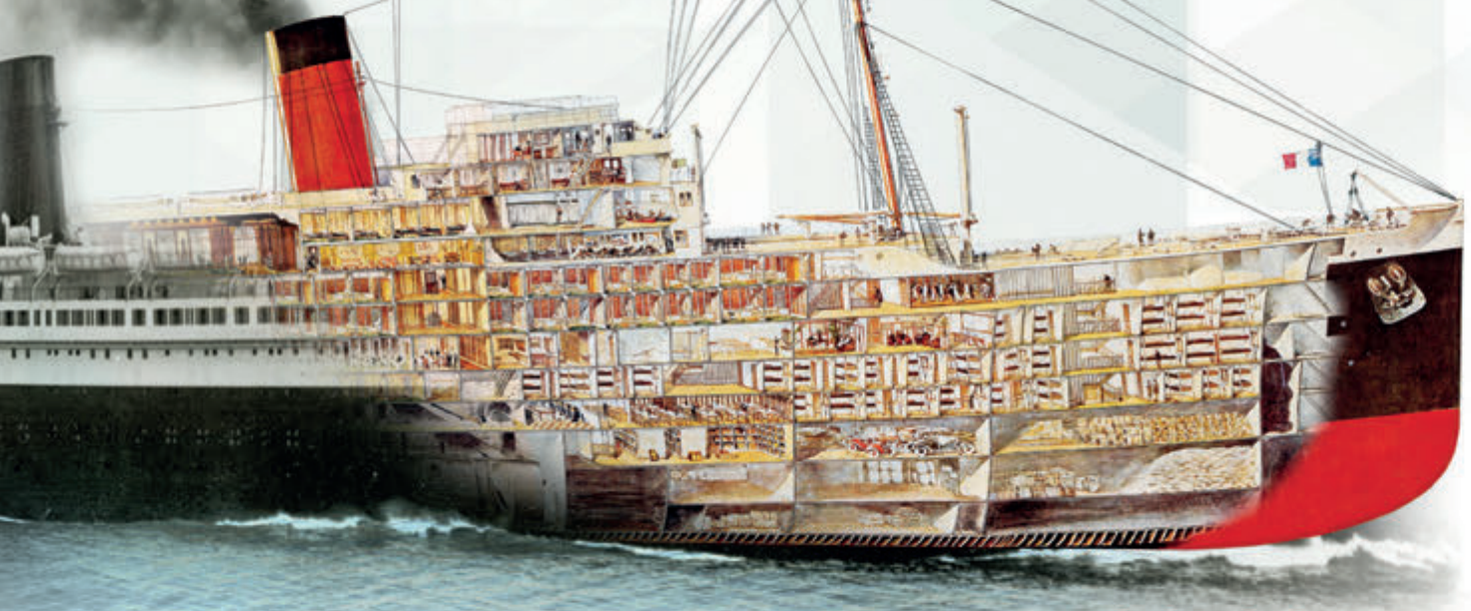

une expérience inoubliable

dans la base sous-marine de Saint-Nazaire

N°Azur 0 810 888 444
Prix d'appel local

www.saint-nazaire-tourisme.com

saint-Nazaire TOURISME & PATRIMOINE